

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Éducation/Rentée administrative

Corps administratif et enseignant à pied d'œuvre

Félicien NDONGO  
Mouila/Gabon

CONFORMÉMENT au calendrier scolaire 2019-2020 publié par le ministère de l'Éducation nationale, le corps administratif et le personnel enseignant de la commune de Mouila ont repris, effectivement, le 16 septembre 2019, date officielle de la rentrée administrative dans les établissements des premier et second degrés.

Dans les écoles, lycées et collèges, tout le monde était à pied d'œuvre. On pouvait observer certains enseignants échanger sur quelques sujets pédagogiques ou de l'actualité brûlante de l'heure. Dans les écoles publiques Mouila A, B, C, D, E, F et G, confessionnelles, notamment de l'Alliance chrétienne et catholiques, l'heure était aux retrouvailles. À l'école publique Mouila "A" par exemple, tenue par Éric Aimé Ditombi, il s'est agi essentiellement de prises de contact avec quelques "instituts", et de l'accueil des parents d'élèves. Seule fausse note, la découverte de serrures des portes des salles de classe endommagées par des



Le proviseur du lycée Jean Jacques Boucavel, Serge Aimé Yvon Kimo Mbombé.

Photo : Félicien Ndongo



Le directeur de l'école publique Mouila A, Eric Aimé Ditombi échangeant avec une collaboratrice.

Photo : Félicien Ndongo

vandales. Dans le secondaire, notamment au lycée Jean-Jacques Boucavel, et au collège Albert Martin Samba, dirigés respectivement par Serge Aimé Yvon Kimo Mbombe et Romaric Mbako, l'heure était aux rencontres de routine et de mise au point. Tant sur les préparatifs de la rentrée que sur d'autres activités pédagogiques. Histoire de finaliser, par exemple, la conception des emplois du temps. Pendant ce temps, le personnel de la main-d'œuvre non-permanente s'activait à nettoyer les salles de classe. Même constat aux lycées de l'Excel-



Photo : Félicien Ndongo

lence Mbombet-A-Gnangue, Val Marie, Saint Gabriel, de l'Alliance chrétienne Marc Divingou, et au lycée technique Nyonda Makita. Dans ce dernier établissement, tout est aussi fin prêt. Tant au niveau des emplois du temps que des listes déjà affichées. Selon les assurances données par le proviseur, Jean-François Ngangueda. Dans l'ensemble donc des établissements visités, les choses se mettent progressivement en place. Même si, en ce qui concerne les parents d'élèves, certains d'entre eux se sont déplacés dès le premier jour en direction des écoles primaires et secondaires, pour d'éventuelles réinscriptions et inscriptions de leurs enfants. Et prendre quelques informations d'usage, afin de mieux se préparer pour la rentrée effective des classes, le 30 septembre 2019.

Le principal du CES Albert Martin Samba, Romaric Mbako, également à son poste.

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Conseil municipal/Exercice 2019

Recettes et dépenses arrêtées à 644 millions de francs

Esafie NDILOROU  
Lambaréné/Gabon

EN présence de la gouverneure de la province du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'Owono, les conseillers municipaux de Lambaréné, sous la houlette de leur président, Jean-Justin Hilaire Maury Ngowemandji, ont tenu, vendredi dernier, leur toute première session ordinaire consacrée à l'examen du projet de budget primitif de l'exercice 2019, arrêté en recettes et dépenses à la somme de 644 millions de francs. Ouvrant les travaux, le maire de la commune s'est réjoui de la présence de la gouverneure qui, a-t-il dit, témoigne de l'intérêt que la tutelle accorde à l'institution. Et par-là même aux décisions et aux activités que mène la mairie pour atteindre les objectifs de développement et de bien-être des populations de la ville. "Nous sommes ici pour examiner les problèmes relatifs au fonctionnement de notre administration, tout en caressant l'espoir de voir se concrétiser un certain nombre de réalisations à fort impact social dans notre commune. Malgré la mise en place tardive



Yvette Liliane Retouano, Jean Justin Hilaire Maury Ngowemandji et Paulette Mengué M'Owono à l'ouverture des travaux du Conseil municipal.

Photo : Esafie NDILOROU



L'édile de Lambaréné, Jean Justin Hilaire Maury Ngowemandji confiant à la presse sa satisfaction du déroulement de la réunion.

Photo : Esafie NDILOROU

du plafond budgétaire", a déclaré Jean-Justin Hilaire Maury Ngowemandji. Les conseillers municipaux, qui disent tous vouloir travailler pour le bien-être de la population, ont identifié neuf points qui devraient faire l'objet de leurs préoccupations. Il s'agit, entre autres, de la création des cimetières dans les deux arrondissements, la situation administrative des secrétaires généraux de l'Hôtel de ville et du 1er arrondissement en position de retraite, le problème des fêtes tournantes, l'extension du réseau de distribution d'eau et d'électricité, la résolution des contentieux immobiliers, les problèmes sociaux, la mise en



Photo : Esafie NDILOROU

place d'une commission de contrôle sur le foncier du 2e arrondissement dans la zone du commissariat de police/école Jacqueline-Rawiri et, enfin, la mise en place d'une commission chargée d'inventorier les projets prioritaires de la ville. Au sortir de ces assises, le maire s'est réjoui du bon déroulement des travaux. "Ce premier exercice du Conseil de notre mandat était difficile. Mais, nous sommes arrivés au terme avec beaucoup de courage et de détermination des uns et des autres. Nous avons eu des débats contradictoires et responsables pour le lancement de notre action au profit de la cité. Nous nous sommes mis d'accord pour notre budget arrêté à la somme de 644 millions en recettes et dépenses pour le reste de l'année en cours (...)", a confié M. Ngowemandji à la presse.

Les conseillers à la fin de leur conclave.